

# #23 LA CREUSE

## LE MAGAZINE n°82

Magazine  
d'information  
du Conseil  
départemental  
de la Creuse

Octobre /  
Novembre /  
Décembre 2021

INCLUS



( DOSSIER ) 07

# Tapisserie : un art qui n'en finit pas de filer

13

( TERRITOIRES )

Un site pour vivre  
en Creuse

14

( TERRITOIRES )

Le Département  
booste les projets pour  
les Creusois

16

( SOLIDARITÉS )

Un service  
d'urgence pour le sud  
creusois



www.creuse.fr

la CREUSE  
le Département

# ( CLIC-CLAC )



Inauguration des panneaux d'informations touristiques de Chambon-sur-Voueize et Masgot



Des collégiens s'essaient au football lors de la Journée nationale du sport scolaire



Découverte du jeu « Circino, le chasseur de trésors » version Creuse à l'Hôtel du Département



Olivier Ponsot a conté « Perché » à l'Hôtel du Département pour Coquelicotontes



Baillie Tolkien, belle-fille de J.R.R. Tolkien, a assisté au dévoilement de la tapisserie « Moria Gate »



Inauguration de l'aire de co-voiturage de La Souterraine



Inauguration de la RD990 entre Cressat-Gare et Chénérailles

# ( SOMMAIRE )

( DANS LE RÉTRO  
& DANS LE VISEUR )

04

( CREUSONS PLUS LOIN )

07

Tapisserie :  
un art qui n'en finit  
pas de filer

( LA QUESTION À CREUSER )

10

Quelles sont les étapes  
de création d'une tapisserie ?

— SONDAGE —

12

Votre avis nous intéresse !

( TERRITOIRES )

13

- Un site pour vivre en Creuse
- Le Département booste les projets pour les Creusois

( SOLIDARITÉS )

16

- Le dispositif « Sapeur-Pompier Référent » conforté
- Un service d'urgence pour le sud creusois
- Une seconde vie pour les aides techniques à l'autonomie

( CULTURE )

18

- 40 ans de jumelage en un livre
- Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans la Creuse

( LIBRE EXPRESSION )

19

La tribune des groupes

## EDITO



Nous voici déjà au terme d'une année qui s'est écoulée somme toute rapidement, rythmée comme le fut 2020, par la présence de ce coronavirus qui continue de bouleverser nos vies.

Oscillant entre espoirs de « mettre bas les masques » après la vaccination d'une grande partie de la population creusoise, voici qu'avec l'arrivée de la période hivernale, de nombreux virus réapparaissent et l'épidémie de covid-19 se réactive de nouveau.

Votre Conseil départemental, tout comme vos communes, aux côtés de l'État, est pleinement mobilisé, afin de vous accompagner, pour faire face à cette crise sanitaire, mais aussi sociale.

Nos équipes, nos agents, le sont également et je les en remercie, alors que nous savons qu'il est difficile, dans ce contexte, d'adapter leurs missions au service des publics.

Pour autant, nous poursuivons nos actions sur le chemin que nous nous sommes tracé ensemble, et c'est par une communication de notre agence de tourisme toujours aussi active, ainsi que le déploiement, pas à pas, de démarches d'accueil, que la Creuse est de plus en plus visible, de plus en plus « tendance ». Le nombre de transactions immobilières, au cours des derniers mois, en est une résonance indéniable.

Tout comme la venue au sein des équipes du Conseil départemental d'un nouveau médecin, pour notre service Protection Maternelle et Infantile, qui a fait le choix de la Creuse, délibérément. Nous lui avons proposé un vrai temps de découverte, à la fois de notre collectivité, mais aussi des richesses de notre département. Nous l'accompagnerons dans sa recherche d'un logement. Il aura ainsi « testé » notre accompagnement personnalisé à l'installation.

Les villes, les métropoles, pensées comme les espaces idéalisés de demain, se sont révélées des colosses au pied d'argile à tout point de vue.

Ne jamais renoncer, toujours garder à cœur la fierté de ceux qui ont fait notre territoire, pour ne jamais abandonner l'idée que c'est ici que se construit un avenir meilleur.

Faire d'une fragilité, une force, c'est ça, avoir « l'esprit Creuse » !

**Valérie SIMONET**

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et  
DECOUVREZ →



www.opn.to/a/QR-Unitag  
Téléchargez l'application Unitag  
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.



RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR

www.creuse.fr + + +

Magazine édité par  
le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250  
23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Site internet : [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864

La réalisation de ce magazine a coûté 0,47 €  
par habitant

Directeur de la publication : Valérie SIMONET

Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER

Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT /  
Pierre PINAUD / Jérémie FASQUELLE

Crédits photos : CD23 / CITÉ DE LA TAPISSERIE / J. DAMASE  
COLLÈGE DE PARSAC / N. ROGER / A. OVERTON / I-STOCK

Maquette / mise en page : Lydie VIALATOU

Impression : Fabrègue Imprimeur  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : LA POSTE

Tirage : 62 500 exemplaires



## ( DANS LE RÉTRO )

## ENVIRONNEMENT

## La nature s'ouvre aux aînés



Il n'y a pas d'âge pour apprendre ! En instaurant un partenariat avec le Club des aînés de Lussat, l'équipe de la Réserve Naturelle de l'étang des Landes entend renforcer le lien entre le site et les habitants de la commune autour d'activités nature.

Ce nouveau partenariat a débuté mi-septembre par une petite visite commentée des lieux. Guidé d'un agent de la Réserve, le groupe a pu observer plusieurs oiseaux. En effet, sur les 570 espèces recensées au niveau national, 250 l'ont été sur le site de

l'étang des Landes dont 90 espèces nicheuses !

Ce fut également l'occasion d'évoquer les nombreux autres animaux qui peuplent les lieux : insectes, batraciens, ... ainsi que la flore, diverse et en abondance, dont la présence contribue largement à l'écosystème du site.

Fort du succès de ce premier temps, de nouvelles sorties nature sont d'ores et déjà envisagées : balades naturalistes, chantier nature participatif, ateliers bien-être et santé, soirées thématiques autour de l'étang, échange intergénérationnel avec les enfants de la commune...

Tout un programme pour découvrir l'étang autrement.

## PATRIMOINE

## Des JEP sous le signe du bâti

Pour cette 38<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), qui avait lieu les 18 et 19 septembre, les Archives départementales de la Creuse et l'Hôtel des Moneyroux ont ouvert leurs portes au public.



Placées sous le thème de « Patrimoine pour tous », les JEP ont permis aux petits et grands de

découvrir plusieurs sites du Conseil départemental.

Le samedi, ce sont les Archives départementales qui ont ouvert leurs portes. Au programme, deux visites guidées, pour découvrir les coulisses des Archives, ou la nouvelle exposition qui met à l'honneur les « Maçons de la Creuse au XIX<sup>e</sup> siècle ». Un atelier de fabrication d'un presse-papiers en plâtre était également organisé pour les enfants. Cet atelier

était animé par l'association « Les amis de la Pierre de Masgot ». Au total, près de 90 personnes ont été accueillies dont 15 enfants qui ont pu jouer aux apprentis maçons.

Le lendemain, dimanche 19 septembre, c'est une cinquantaine de visiteurs qui s'est rendue à l'Hôtel des Moneyroux, ancien hôtel particulier devenu siège du Conseil départemental, pour une visite commentée des lieux.

## ( DANS LE RÉTRO )

## COLLÈGES

## Et de 13 pour les sections sportives au collège



Depuis la rentrée, s'est ouverte, au collège Jean Zay de Chambon-sur-Voueize, la 13<sup>ème</sup> section sportive en collège en Creuse, avec le soutien du Conseil départemental.

« J'espère que le chiffre 13 vous portera bonheur ! ». C'est en ces mots que Marie-Christine Bunlon, Vice-présidente en charge de la vie collégienne, a introduit son propos à l'occasion de l'inauguration de la section sportive basket-ball au collège de Chambon-sur-Voueize, le 1<sup>er</sup> octobre dernier. En effet, cette section est la

13<sup>ème</sup> en Creuse et la 3<sup>ème</sup> en discipline basket, avec celles de Saint-Vaury et d'Aubusson.

La section compte déjà 12 inscrits parmi les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, et l'idée de l'ouvrir aux autres niveaux scolaires a même déjà fait son chemin...

Elle résulte d'un partenariat entre le collège, le Syndicat Intercommunal du collège de Chambon-sur-Voueize, le Conseil départemental, le club de basket, le Comité Départemental de basket et l'UNSS Creuse.

Le Conseil départemental apporte, pour sa part :

- un soutien exceptionnel lors de la création d'une section pour l'achat de matériel pédagogique notamment
- un soutien annuel qui permet de prendre en charge les frais de déplacement des sections lors des rencontres sportives, compris entre 20 000 € et 25 000 €.

## Graine de stars



C'est une soirée que les élèves de la classe orchestre du collège Octave Gachon de Parsac ne sont pas prêts d'oublier. Après

avoir été sélectionnés avec 5 autres orchestres de toute la France, une vingtaine d'élèves a donné le « la », le vendredi 15 octobre, dans la mythique salle de l'Olympia à Paris. Ce projet a été rendu possible grâce à l'implication et à la motivation de ces jeunes musiciens en herbe.

Initié en septembre 2019, le projet de classe orchestre est le fruit d'un partenariat entre le collège de Parsac, l'association « Orchestre à l'école », le Conseil départemental et le Conservatoire Emile Goué.

## INFRASTRUCTURES

## Dispositif hivernal



Le dispositif de viabilité hivernale est entré en vigueur depuis le 29 novembre et ce, jusqu'au 14 mars 2022. Pendant cette période, les équipes des routes du Conseil départemental sont mobilisées pour assurer la sécurité des usagers.

Si vous croisez un engin de déneigement, veillez à lui céder le passage. De même, s'il vous précède, restez derrière lui, il ouvre la trace et permet de sécuriser la chaussée. Enfin, pour signaler un accident ou un incident, contactez le 17.

**+ D'INFOS :** pour connaître les conditions de circulation, rendez-vous sur :

[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)  
(rubrique Info Routes)

## ( DANS LE VISEUR )

## AGRICULTURE

## La Creuse ira de nouveau en capitale en 2022 !

Après une année blanche en raison du contexte sanitaire, le Salon International de l'Agriculture de Paris fait son grand retour du 26 février au 6 mars 2022.

**F**ort de sa première expérience en 2020, le Département, toujours en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse, a d'ores et déjà validé sa participation à la nouvelle édition du Salon International de l'Agriculture, en réservant un espace de 70 m<sup>2</sup>.

Sur le stand, comme lors de la première édition, se côtoieront producteurs agricoles et artisans locaux, retenus suite à un appel à candidatures organisé du 2 au



26 novembre dernier, mais également espaces dédiés à la promotion touristique et à l'attractivité du territoire. Les pâtisseries de l'association « Le Creusois » confectionneront sur place, une nouvelle fois, la pâtisserie éponyme de notre département, et de nombreuses animations seront proposées tout au long du salon.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)**

## SPORT

## 2022, Année du Vélo en Creuse



**L**abellisé **Terre de Jeux**, le Département se mobilise afin de contribuer à l'essor du projet « Guéret – Centre de Préparation

aux Jeux Olympiques 2024 » et conforter la filière vélo (discipline autour de laquelle s'est construit le projet de Centre de Préparation). Aux côtés de nombreux partenaires, notre territoire s'engage à accueillir et organiser des événements tout au long de l'année 2022 et faire de cette année : « **L'année du Vélo en Creuse** ».

2022 verra ainsi la finalisation du projet Centre de Préparation Olympique avec la mise en service de la piste VTT (aux caractéristiques

techniques identiques à celles des JO), en forêt de Chabrières et la fin des travaux de l'Institut Régional de Formation Jeunesse et Sport, rebaptisé « Tremplin Nature ».

Mais 2022 sera avant tout une année de rendez-vous cyclistes exceptionnels et institutionnels, de sports scolaires et de sports pour tous.

**Une année pour préparer 2024, une année pour imaginer l'après !**

( CREUSONS PLUS LOIN )

# Tapissierie : un art qui n'en finit pas de filer

S'il est un savoir-faire dont la Creuse est fière, c'est bien celui de la tapissierie. A Aubusson, berceau de cet art ancestral, la Cité internationale de la tapissierie ne cesse de mettre en valeur des œuvres et des artistes, leur donnant même une renommée internationale, au travers de nombreuses collaborations.



« Même si l'art de la lisse est pluricentenaire, la Cité internationale de la tapissierie démontre qu'il sait se réinventer et rester dans l'air du temps. Avec les projets Tolkien, puis Miyazaki, c'est une renommée mondiale qui est donnée à ce savoir-faire creusois. »

Catherine DEFEMME

2<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de l'accueil,  
de l'attractivité et de la culture



# De **La Terre du Milieu** au **Pays du soleil levant**

Pour renouer avec la tradition des grandes tentures narratives, la Cité internationale de la tapisserie a signé deux conventions : l'une avec le Tolkien Estate, l'autre avec le Studio Ghibli Inc. D'ici 2023, une vingtaine d'œuvres tissées viendront retranscrire l'univers de l'auteur britannique, J.R.R. Tolkien, et du réalisateur d'animés japonais, Hayao Miyazaki.

Le projet semblait fou et pourtant, il arrive bientôt à son terme. Ce projet : tisser, à partir des œuvres graphiques originales de l'auteur britannique J.R.R. Tolkien, l'une des plus grandes sagas littéraires du XX<sup>e</sup> siècle. C'est en 2013 que des négociations commencent entre la Cité de la tapisserie et Christopher et Baillie Tolkien, fils et belle-fille du célèbre auteur du *Seigneur des Anneaux*. Après de nombreux échanges et la signature d'une convention, l'aventure « Aubusson tisse Tolkien » peut commencer. La première tapisserie, *Bilbo comes to the Huts of the Raft-elves*, débutera son tissage à l'automne 2017, pour tomber le 6 avril 2018, en présence de Baillie Tolkien. L'aventure est lancée, les tissages peuvent s'enchaîner. Au total, 14 tapisseries et deux tapis, pour une superficie de 130 m<sup>2</sup>, tous tissés en Creuse formeront à leur achèvement en 2023, la tenture « Aubusson tisse Tolkien ». Un projet exceptionnel, réalisé à partir de l'iconographie laissée par l'auteur, une première dans l'histoire des grandes tentures narratives. Un projet qui rencontre un fort succès puisque les premières tapisseries tombées ont été exposées à la Bibliothèque nationale de France lors d'une exposition consacrée à l'auteur britannique.

Face à un tel succès, la Cité de la tapisserie a vu les choses en plus grand. Et si, après l'univers littéraire britannique de Tolkien, on prenait le chemin de l'univers animé japonais ?

Avec « l'imaginaire de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson », une tenture de 5 tapisseries verra le jour d'ici fin 2023. Pour cette nouvelle aventure, des images ont été sélectionnées par l'équipe technique de la Cité et validées par le Studio Ghibli. De *Princesse Mononoké*, au *Voyage de Chihiro*, en passant par le *Château ambulante* ou *Nausicaä de la vallée du vent*, les grands succès d'Hayao Miyazaki vont venir se figer. Et avant même que la première tapisserie ne soit tombée, le succès est déjà grandissant au pays du soleil levant puisque NHK, chaîne de télévision du service public japonais, est déjà venue faire des reportages en Creuse.

Ces deux grandes tentures, qui rendent hommage à deux créateurs de renommée mondiale, viendront rejoindre les collections de la Cité. Et qui sait ? Peut-être qu'un troisième grand nom verra son œuvre interprétée à son tour façon tapisserie d'Aubusson.

# Le Centre de ressources rebaptisé André Chandernagor



**C'**est un émouvant hommage que la Cité internationale de la tapisserie a rendu à André Chandernagor, le 19 septembre dernier, jour de ses cent ans.

A l'issue d'une cérémonie officielle à laquelle a assisté l'ancien Ministre, le Centre de ressources de la Cité internationale de la tapisserie a été rebaptisé « Centre de ressources – Bibliothèque des Arts André Chandernagor ». Ce Centre de ressources est né de la fusion du Centre de

documentation de l'ancien Musée Départemental de la tapisserie et de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Art Décoratif (ENAD) fondée en 1884. Il met à la disposition de tous les publics (famille ; étudiants / lycéens ; professionnels de la filière tapisserie ; chercheurs), un fonds pluridisciplinaire, riche de plus de 16 000 ouvrages et de milliers de dossiers documentaires spécialisés dans les domaines de l'histoire de la tapisserie, des arts, des artistes et de la création contemporaine.

Désormais, il portera le nom d'un illustre homme politique creusois, ancien Président du Conseil général, qui fut également fondateur du Centre culturel et artistique Jean Lurçat et de l'ancien Musée départemental de la tapisserie ouvert en 1982.

## INFOS PRATIQUES

**Le Centre de ressources – Bibliothèque des Arts André Chandernagor** se situe au 2<sup>e</sup> niveau de la Cité internationale de la tapisserie – Rue des Arts à Aubusson

### Horaires d'ouverture tout public :

Mercredi : 10h-12h – 14h-18h / Vendredi : 14h-18h /  
1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h – 14h-18h

**Contact :** 05 55 66 66 66 - [bibliotheque@cite-tapisserie.fr](mailto:bibliotheque@cite-tapisserie.fr)

# Aubusson (re)tisse des liens avec **George Sand**

**C**omment ne pas associer le nom de George Sand à la Cité internationale de la tapisserie ? Tout d'abord, parce que lors d'un séjour au château de Boussac, la romancière découvrit la tenture de la Dame à la licorne, et en fit référence dans ses ouvrages. Ensuite, parce que proche de Jules Sandeau, celle qui s'appelait en réalité Amantine Aurore Lucile Dupin de Francueil, s'inspira du patronyme de l'Aubussonnais pour créer son pseudonyme de George Sand.

Alors, à l'approche de la célébration des 150 ans de sa disparition – qui aura lieu en 2026 – la Cité internationale de la tapisserie a décidé de tisser des liens encore plus forts avec la romancière, avec le projet « Hommage à George Sand ». Un tissage long format, autour de l'œuvre

et de la vie de la romancière, de 25 mètres de long pour une hauteur de 2 mètres.

L'œuvre achevée a ensuite vocation à intégrer les collections de la Cité de la tapisserie, à être partagée, dans son usage, entre l'Indre et la Creuse et à voyager bien au-delà. A l'instar des deux premières tentures Tolkien et Miyazaki, le projet fera l'objet d'une couverture vidéo permettant aux publics de suivre les différentes étapes de sa réalisation. Une publication viendra également rendre compte de cet exceptionnel « Hommage à George Sand ».

Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration de nombreux acteurs : la Cité internationale de la tapisserie, les Départements de la Creuse et de l'Indre, le Ministère de la Culture et le Centre des monuments nationaux.



# — 12 tapisseries déjà tombées —



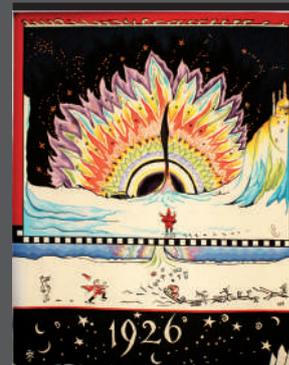
6 avril 2018 « Bilbo Comes to the Huts of the Raft-elves » – Ateliers A2 et Françoise Vernaudeau



5 octobre 2018 « Halls of Manwë » Taniquetil – Atelier Pinton



5 octobre 2018 « Glórund sets forth to seek Túrin » – Atelier Guillot



21 décembre 2018 « Christmas 1926 » – Atelier Guillot



17 mai 2019 « Rivendell » – Atelier Françoise Vernaudeau



11 octobre 2019 « Mithrim » – Atelier Pinton



11 septembre 2019 « The Trolls » – Atelier Guillot



20 décembre 2019 « Christmas 1928 » – Atelier Guillot



4 septembre 2020 « Bilbo woke up with the early sun in his eyes » – Atelier Françoise Vernaudeau en collaboration avec Anne Boisseau et Natalie Mouveroux



22 janvier 2021 « Christmas 1933 » – Atelier Just'issières et Atelier Willyarn



4 juin 2021 « Númenórean Carpet » – Manufacture Robert Four

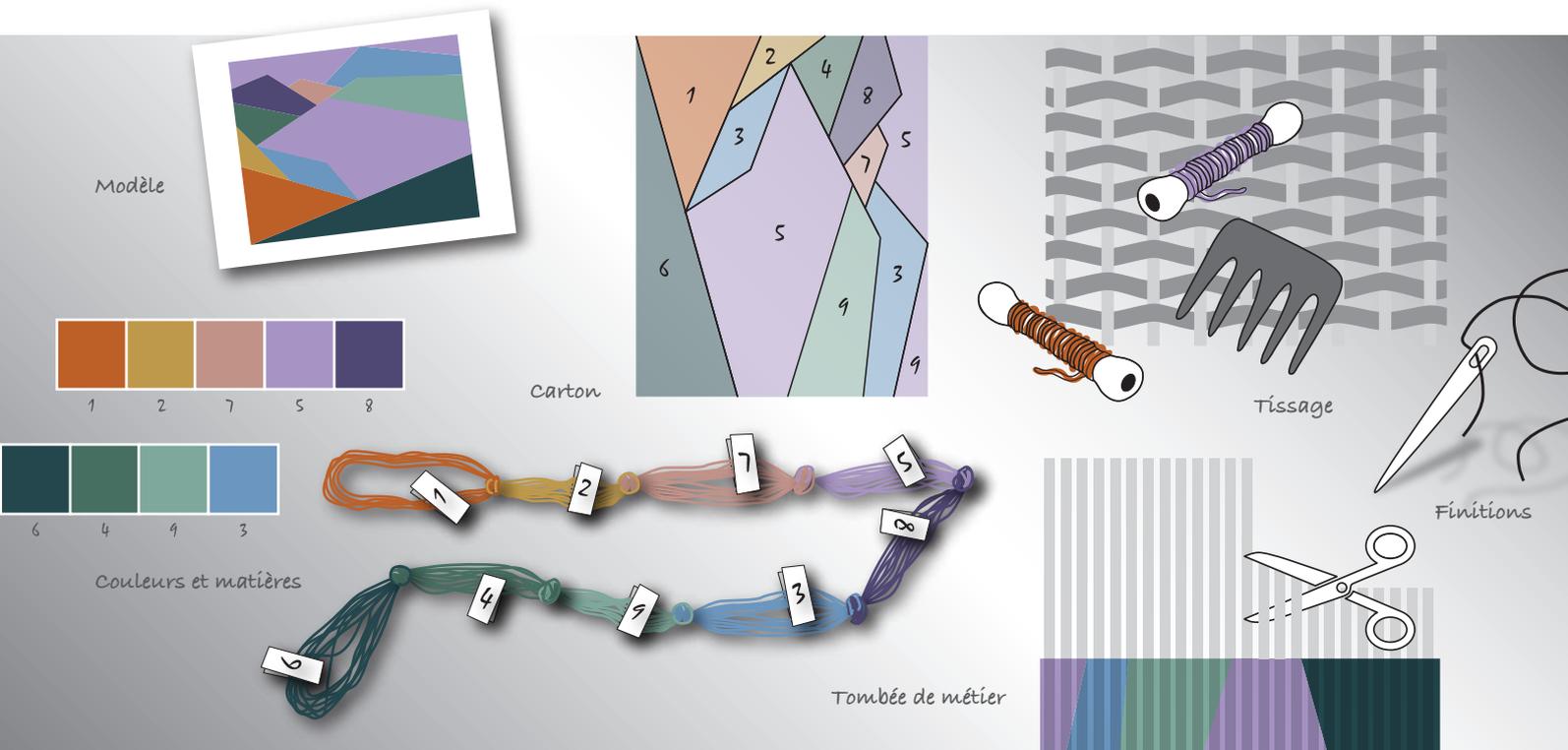


22 octobre 2021 « Moria Gate » – Atelier Françoise Vernaudeau en collaboration avec Alexia Virig

Jusqu'en 2023,  
les tissages vont se succéder  
dans les ateliers d'Aubusson  
et de Felletin.  
14 tapisseries murales  
et 2 tapis pour s'immerger  
un peu plus dans l'univers  
de « La Terre du Milieu ».

# Quelles sont les étapes de création d'une tapisserie ?

Du carton à la tombée de métier, la création d'une tapisserie passe par de nombreuses étapes. Des spécialistes de la laine et de la lisse se relaient pour proposer un art qui se transmet depuis des siècles.



## — 1 —

### Le choix du modèle

La tapisserie est la reproduction d'une œuvre. Le modèle est fourni par l'artiste. Il peut être choisi par lui ou par le commanditaire de l'œuvre (galeriste, collectionneur...). Le modèle peut être n'importe quel support (photographie, image numérique...). Le dessin et la peinture restent les supports les plus fréquents.

## — 2 —

### Le carton

Le modèle est agrandi aux dimensions souhaitées de la future tapisserie, en miroir (image inversée gauche-droite pour correspondre au tissage sur l'envers). C'est ce que l'on appelle le « carton ». Il est glissé sous les fils de chaîne du métier à tisser, et guide le lissier tout au long du tissage. La personne qui réalise le carton est un peintre-cartonnier. Toutes les formes

sont numérotées. A chaque numéro correspond une couleur.

## — 3 —

### Le choix des couleurs et des matières

Le lissier doit respecter les couleurs décidées par le cartonnier, mais également prendre en compte la réaction des couleurs entre elles qui, mises côte à côte, peuvent changer de nuance, de ton et ne plus correspondre au modèle.

Concernant la matière, la laine et la soie restent les matières de prédilection de la tapisserie, mais d'autres matériaux peuvent être utilisés à condition d'être tissables.

## — 4 —

### Le tissage

Une fois le métier prêt, le lissier peut commencer son travail. Il faut en général un mois de travail pour réaliser

1m<sup>2</sup> de tapisserie. Ce temps varie selon la difficulté et la technique utilisée. A l'aide de flûtes, le lissier passe les fils de trame colorés, entre les fils de chaîne pairs et impairs (blancs), et les tasse avec un peigne.

Le lissier tisse son œuvre sur le revers de la tapisserie. Il ne voit donc pas le motif dans son ensemble et utilise un miroir pour contrôler la qualité de son travail.

## — 5 —

### Tombée de métier et dévoilement

Après plusieurs mois de travail, la tapisserie est libérée de ses fils. C'est ce que l'on appelle la tombée de métier. Puis, elle est dévoilée par suspension.

## — 6 —

### Les finitions

Avant d'être exposée, la tapisserie subit une dernière étape : les finitions. Le lissier reprend les petits détails et fait l'ourlet.

# #23 La Creuse a besoin de votre avis !

Cela fait maintenant plus d'un an que vous recevez le magazine « #23 La Creuse » dans sa nouvelle version. Pour nous aider à vous informer au mieux et à répondre à vos attentes, nous avons besoin de votre avis.



Cochez la case correspondant à votre réponse

*Recevez-vous bien, à chaque parution, votre magazine ?*

OUI  NON

*Comment lisez-vous le magazine ?*

- Vous le lisez entièrement  
 Vous le feuillotez  
 Vous lisez quelques articles  
 Vous ne le lisez pas

*Si vous ne le lisez pas, pour quelle(s) raison(s) ?*

- Vous n'avez pas le temps  
 Cela ne vous intéresse pas

Autre : .....

*Pourquoi lisez-vous « #23 La Creuse » ?*

- Pour vous informer  
 Pour mieux connaître le Conseil départemental  
 Par curiosité  
 Parce que vous le recevez gratuitement

*Quelles rubriques lisez-vous (les classer par ordre de préférence) ?*

- Le Clic-Clac  Dans le Rétro  
 Dans le Viseur  Le Dossier  
 Les rubriques thématiques (territoires, seniors, solidarités...)  
 La page Culture

*Auriez-vous des rubriques à nous suggérer ?*

Si oui : .....

*Etes-vous satisfait de « #23 La Creuse » ?*

Pour chaque proposition, donnez une note de 0 à 10

- | ... | Magazine agréable et format pratique  
 | ... | Taille et police des textes lisibles  
 | ... | Les illustrations et infographies sont compréhensibles  
 | ... | Bon équilibre entre le texte et les photos  
 | ... | Magazine bien écrit, facile à comprendre  
 | ... | Magazine informatif  
 | ... | Les sujets sont intéressants  
 | ... | Eclaire sur les compétences et missions du Conseil départemental

Autre(s) remarque(s) : .....

*Appréciez-vous les suppléments du magazine (type « Calendrier des Rendez-vous Nature ») ?*

OUI  NON

*Saviez-vous que le magazine est également disponible en ligne sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) ?*

OUI  NON

Questionnaire à retourner avant le **31 décembre 2021** à :

Conseil départemental de la Creuse / Sondage Magazine n°82 / BP 250 / 23011 Guéret Cedex

M. / Mme : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

## ( TERRITOIRES )



# Un site pour vivre en Creuse

Avec la crise sanitaire, la Creuse devient tendance ! Mais un changement de vie, ça se prépare. Pour ce faire, le Conseil départemental va lancer son site « conciergerie ».

**D**écider de changer de vie est une chose, être accompagné pour franchir le pas et faire que tout se passe bien en est une autre. Avec la crise sanitaire, les aspirations des citadins ont évolué : besoin d'espaces, de vert, d'un autre rythme de vie... Et comme en toute chose, malheur est bon, la Creuse a profité de cet effet d'aubaine. Les ventes de maisons sur notre département ont explosé en 2020, d'autant que les prix de l'immobilier restent très attractifs. Pour autant, il faut désormais capitaliser sur cette tendance afin d'accueillir de nouvelles populations indispensables au maintien de la vie et des services dans nos campagnes.

Afin de faciliter cet accueil, le Département va lancer son site internet en mode « conciergerie » : [esprit-creuse.fr](http://esprit-creuse.fr). Sur ce site dédié aux nouveaux arrivants, de nombreuses informations y

seront recensées pour une installation réussie - pour tout simplement, vivre en Creuse !

Trouver un emploi, un logement, une école, un collège, un lycée, un commerce, un professionnel de santé,... sont autant de thématiques abordées. Le tout sera complété par une rubrique « Sortir en Creuse » où figureront les événements culturels et sportifs qui animent le territoire. De quoi constater qu'en Creuse, ça bouge !

Ceux qui souhaiteraient un accompagnement humain et personnalisé peuvent également s'appuyer sur les référents « accueil » disséminés sur le territoire.

Quant aux professionnels de santé, ils bénéficieront d'un espace dédié où ils trouveront, en plus des items nécessaires à leur installation privée, un panel de solutions et d'aides pour faciliter leur installation professionnelle.



## Un séjour immersif pour les professionnels de santé

Améliorer l'offre de santé en Creuse est l'un des objectifs prioritaires du Conseil départemental. Le plan santé en cours de déploiement rencontre un franc succès.

Pour aller plus loin, le Département innove en développant une nouvelle offre : La Box Santé 23. Il s'agit d'un séjour de découverte de la Creuse à destination des professionnels de santé. Cette initiative permet aux futurs praticiens de partir à la rencontre de ce qui fait la spécificité de notre département : son cadre de vie préservé, son réseau de professionnels structuré et sa dynamique culturelle et associative.

Docteur Abdou Goudjo, médecin PMI attiré par le territoire creusois, a été le premier bénéficiaire du dispositif.

Après avoir été accueilli par la Présidente du Conseil départemental, un parcours sur mesure lui a été proposé. Il a pu rencontrer ses futurs collègues et confrères et découvrir des lieux emblématiques dont la Cité internationale de la tapisserie.

Ce séjour a été un succès et le Dr. Goudjo, séduit par son futur environnement, prendra ses fonctions très prochainement, en Creuse.

## ( TERRITOIRES )



Maison de santé



« Au-delà du soutien financier

apporté par le Département, la construction des projets repose, notamment pour les contrats Boost'Ter, sur une étroite collaboration entre les chefs de projet territoire du Conseil départemental et ceux des intercommunalités. »

**Valéry MARTIN**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge  
des politiques territoriales

## Le Département booste les projets pour les Creusois

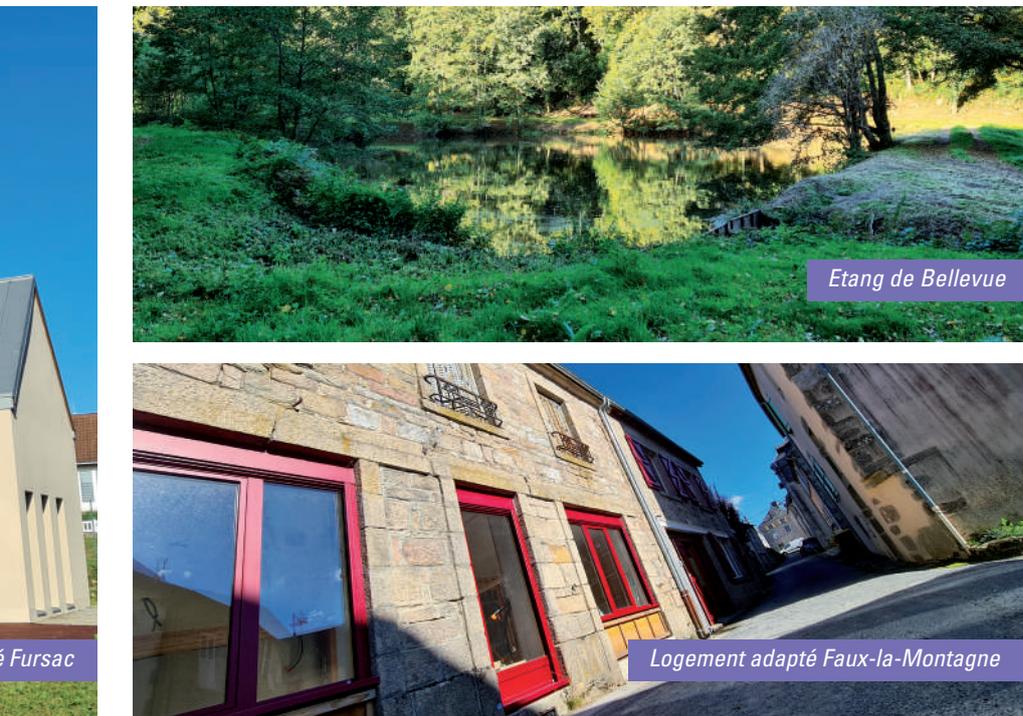
Via les contrats Boost, le Conseil départemental s'engage aux côtés des intercommunalités et des communes afin de leur apporter un accompagnement financier et en ingénierie pour la réalisation de leurs projets.

**C**réation d'espace culturel ou de maison de santé, réhabilitation de cinéma, réfection de cour d'école, aménagement de bourg et de tiers-lieu, ... les projets, portés par les communautés de communes ou les communes, ne manquent pas sur nos territoires, pour faciliter et améliorer le quotidien des Creusois. Afin d'accompagner ces projets, le Département a mis en place des contrats Boost (Boost'Ter pour les intercommunalités et Boost'Comm'Une pour les communes) via lesquels les collectivités peuvent contractualiser un soutien financier et un accompagnement à l'ingénierie.

Plus de 3,9 M€ sont d'ores et déjà mobilisés pour les 234 communes engagées dans le dispositif Boost'Comm'Une et 2,3 M€ sollicités par les communautés de communes au travers des Boost'Ter. Zoom sur quelques-uns des projets des territoires.

### L'étang de Bellevue bientôt réaménagé

A Saint-Agnant-de-Versillat, dans le nord-ouest creusois, l'étang de Bellevue est un lieu stratégique. Situé à proximité de l'arborétum Artbotanic et de la fontaine Saint-Martin, et se



Etang de Bellevue



Logement adapté Faux-la-Montagne

trouvant sur un parcours de randonnée recensé dans un rando-guide, le site est un véritable lieu de transit, tant pour les locaux que pour les touristes. C'est pourquoi, la municipalité a souhaité y réaliser divers travaux. Il s'agira tout d'abord de créer un accès pompier pour réserve d'eau, puis, de remettre en état l'étang en procédant à l'aménagement des berges et à la sécurisation de la chaussée, et enfin, d'installer des tables de pique-nique et des bancs. Pour ce projet, le Département apportera un soutien à hauteur de 13 500 €.

### Des logements adaptés à Faux-la-Montagne

Allier maintien à domicile des personnes âgées, habitat économe et revitalisation de centre-bourg, tel est le triple objectif du projet conduit par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, à Faux-la-Montagne. Cette action innovante qui vise à créer deux logements adaptés pour personnes âgées autonomes, est soutenue par le Conseil départemental pour un montant de 40 000 €. Elle permettra aux résidents de rester dans un environnement familial et bienveillant, tout en luttant contre l'isolement. Ces deux

petites maisons mitoyennes, situées dans le bourg, offriront un accès aux services publics et de santé ainsi qu'aux commerces indispensables à la vie quotidienne. Fin des travaux prévue pour mi-2022.

### Une Maison pour les professionnels de santé à Fursac

Parmi les actions entreprises par les collectivités pour lutter contre la désertification médicale, la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires apparaît comme une des solutions. C'est dans l'objectif de proposer à la population locale et environnante, une offre de soins de premiers recours que la Communauté de Communes de Bénévent-Grand-Bourg a imaginé son projet. La Maison de Santé de Fursac sera une antenne de celle de La Souveraine et comprendra deux cabinets de médecins généralistes et deux cabinets d'infirmiers. Le tout sera complété d'espaces pour les kinésithérapeutes, d'une salle de réunion, d'un logement de garde et de locaux techniques. Pour la réalisation de ce projet, une aide de plus de 104 000 € sera apportée par le Département.

## Une AGENCE au SERVICE des TERRITOIRES

Créée en 2018 sous l'impulsion du Conseil départemental, l'Agence A2.3 apporte aux communes adhérentes, une offre d'ingénierie dont elles ne pourraient se doter seules. Depuis sa création, l'Agence accompagne 48 communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et, en 2021, a lancé une assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de la voirie, des bâtiments et de l'aménagement d'espaces publics.

Mais l'Agence, ce sont également des projets stratégiques portés collectivement. Le Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse, inédit tant par sa conception associant acteurs publics et privés que pour son périmètre d'envergure départementale, en est un des exemples. Il s'agit, par ce Projet, de manger creusois et sainement à toutes les étapes de la vie.

Enfin, l'Agence est engagée dans la mise en œuvre d'une ingénierie auprès de 19 communes creusoises lauréates de la démarche « Petites Villes de Demain ». Les partenaires se sont accordés, avec le soutien de l'Etat, pour recruter une équipe de 7 experts dans les domaines : Commerce/Artisanat, Services/Mobilités, Urbanismes/Planification, Environnement/Paysages, Usages numériques, Architecture et Energie. Ils devront relever le défi de construire une stratégie de développement dont la finalité sera de conforter, au travers de projets concrets, l'image d'un territoire où il fait bon vivre et entreprendre.

## [ SOLIDARITÉS ]



« Que ce soit au travers du

*dispositif Sapeur-Pompier Référent ou en finançant le Véhicule Léger Infirmier, le Département s'engage, aux côtés du SDIS 23, pour apporter un service de secours au plus près des Creusois. »*

**Marie-Thérèse VIALLE**  
8<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
en charge de l'autonomie

## Le dispositif « Sapeur-Pompier Référent » conforté

Le Conseil départemental et le SDIS 23 ont décidé d'aller plus loin dans l'action « Sapeur-Pompier Référent » pour accompagner les personnes ne disposant pas d'aides techniques.

Avec le maintien à domicile, se pose la question du relevage des personnes, lors de chutes. C'est pourquoi, en 2019, a été initié le dispositif « Sapeur-Pompier Référent » (SPR), financé via la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie. L'idée est qu'un binôme Sapeur-Pompier Référent puisse intervenir en cas de réseau de solidarité défaillant, suite à une alerte transmise par Domo Creuse Assistance. Pour aller plus loin, depuis cette année, le Conseil départemental et le SDIS 23 ont mis en place une fiche de liaison. Si le SPR constate, lors de

la levée d'alerte, que la personne ne possède pas d'aides techniques (télé-assistance, pack domotique, barre d'appui, main courante, etc.), il lui propose, via cette fiche, d'être mise en contact avec l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) du secteur, afin d'étudier les possibilités d'aides techniques et financières. Elle permet aussi aux sapeurs-pompiers d'identifier les facteurs de chute et de les faire remonter vers l'UTAS. Entre janvier et septembre 2021, 720 interventions ont été enregistrées et depuis juin, 68 fiches collectées ont été transmises aux UTAS.

## Une équipe d'urgence pour le sud creusois

Grâce à une collaboration SDIS 23, SAMU, Département et A.R.S., le sud Creuse dispose désormais d'un Véhicule Léger Infirmier (VLI) posté, moyen sanitaire dédié aux soins d'urgence.

Depuis septembre, un VLI a rejoint le centre de secours d'Aubusson. Positionnés en garde de 12h de jour, un infirmier et un conducteur (Sapeurs-Pompiers Volontaires) formés spécifiquement sont prêts à intervenir sur le territoire du sud creusois. Ce véhicule est régulé et engagé par le SAMU, qui possède ainsi un moyen complémentaire au SMUR. C'est un atout pour

les habitants du sud creusois éloignés des services basés à Guéret.

Ce dispositif a été rendu possible grâce à une coopération étroite entre le SDIS 23 et le SAMU, avec le soutien du Département (qui a financé le véhicule et son matériel d'équipement à hauteur de 76 000 €) et de l'Agence Régionale de Santé qui finance l'indemnisation des personnels.

### Créer du lien en partageant des savoirs

Quand Domo Creuse Assistance et le Réseau Citoyen de Services (financé pour partie par le Département) se rapprochent, cela donne une expérimentation conduite avec le CAVL AGIR et les équipes citoyennes des Petits Frères des Pauvres sur le sud-est Creuse, auprès des personnes âgées isolées. Objectif, partager des savoirs et petits services mais surtout créer du lien social de proximité.

# Une seconde vie pour les aides techniques à l'autonomie

Quand autonomie et insertion se rencontrent, c'est un projet de territoire solidaire qui voit le jour, initié par la Fabrique à Initiatives 23 et porté par Revatec, avec le soutien du Département.



**D**onner une seconde vie aux objets est dans l'air du temps : meubles, vêtements, jouets, livres..., (presque) tout peut être reconditionné. Les aides techniques ne font désormais plus exception en Creuse. Mais de quoi s'agit-il ? Les « aides techniques à l'autonomie » sont des matériels comme les lits médicalisés, les cannes, les fauteuils roulants, les téléphones à grosses touches (plus de 9 000 références !)..., en bref, des dispositifs répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap. En la matière, le marché de l'occasion est quasi-inexistant alors que ces matériels coûtent souvent chers à l'acquisition pour une durée d'utilisation parfois limitée, sans que notre couverture sociale les rembourse tous et en totalité. C'est pour répondre à cette problématique que Revatec a été créée.

Ce projet a été lancé par La Fabrique à Initiatives 23, un dispositif porté par France Active Nouvelle-Aquitaine et

soutenu par le Département (via les fonds d'insertion), qui vise à concrétiser des projets relatifs aux besoins du territoire. L'association Revatec, créée en novembre 2020, vise deux objectifs :

- Collecter les aides techniques déjà utilisées via un réseau de Points d'apport volontaire de proximité (déchèteries et ressourceries) permettant aux particuliers de venir les y déposer. Installée à Sainte-Feyre où sont rassemblés et remis en « bon état d'usage » ces matériels, une plateforme emploiera d'ici peu plusieurs personnes dans le cadre d'un atelier chantier d'insertion,

- Distribuer (par la location ou le prêt) ces objets « reconditionnés » à moindre prix aux personnes qui en auront besoin, et notamment les plus modestes.

Quant à ceux qui ne pourront être reconditionnés, ils seront démantelés pour pièces détachées ou pour le recyclage.

Revatec vient ainsi compléter l'offre de distribution déjà présente en Creuse (pharmacies et distributeurs indépendants) pour permettre à ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer du matériel neuf, de pouvoir néanmoins accéder à des dispositifs sécurisant leur quotidien et améliorant leur qualité de vie.

## Des FREINS à LEVER

*Aujourd'hui en Creuse, 43% des besoins en aides techniques ne sont pas satisfaits. En cause, le coût des matériels (laissant un reste-à-charge trop élevé), une image de marque dégradée (car liée au vieillissement et à la maladie), sans oublier une grande méconnaissance des bienfaits des aides techniques : dans nos territoires ruraux, on apprend à faire avec peu, et même souvent sans... Autant de freins que Revatec et ses nombreux partenaires contribueront à lever pour le mieux-vivre de tous les Creusois.*

## Où DÉPOSER ces MATÉRIELS ?

*Vous possédez des aides techniques à l'autonomie et vous souhaitez vous en débarrasser ?*

*Déposez-les dans l'un des Points d'apport volontaire suivants à leurs heures d'ouverture :*

- Déchèteries de Budelière, Moutier-Rozeille, Parsac-Rimondeix, Saint-Dizier-Masbaraud, Saint-Silvain-Bas-le-Roc

- Ressourceries : Demain en Mains à Bourganeuf, La Dynamo à Chambon-sur-Voueize, Court-Circuit à Felletin, Recyclabulle à Guéret et à La Souterraine.

- Au local de Revatec : 17 Moulin du Pont à Sainte-Feyre

**De nouveaux Points d'apport volontaire vont ouvrir progressivement. Retrouvez-les sur : [www.revatec.fr](http://www.revatec.fr)**

## ( PAGE CULTURE )

## 40 ans de jumelage en un livre



À travers l'ouvrage 1981-2021 – *Un jumelage régional franco-allemand. Moyenne-Franconie, Bavière/Limousin, Nouvelle-Aquitaine*, Sylvie Feja, chargée des partenariats régionaux au sein de la Moyenne-Franconie et Henri Ménéudier, professeur et historien, retracent l'histoire de tous les jumelages mis sur pied depuis 40 ans, entre le Limousin et la Moyenne-Franconie. Un ouvrage de plus de 400 pages, écrit en français et en allemand, qui met en avant la coopération et la solidarité auxquels contribuent les jumelages des collectivités franco-allemandes.

**Pour obtenir le livre, renseignements auprès de l'Association des Communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine.**

**Tél. : +33 (0)9 83 27 47 22**

**E-Mail : [contact@jumelages-nouvelle-aquitaine.eu](mailto:contact@jumelages-nouvelle-aquitaine.eu)**

**Tarif : 10 euros**

## Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans la Creuse



Avec plus d'1,3 million de soldats « Morts pour la France », notre pays a subi d'effroyables pertes au cours de la Première Guerre mondiale. La Creuse a été

l'un des départements les plus touchés avec plus de 10 000 morts, soit près de 5% de sa population.

Le deuil de la Grande Guerre a conduit de nombreuses communes françaises (95%), et notamment creusoises, à rendre hommage à leurs « Morts pour la Patrie » en édifiant des monuments commémoratifs.

Ainsi, entre 1919 et 1925, ce sont près de 35 000 monuments aux morts qui sont érigés malgré les difficultés de la reconstruction associant différents acteurs : représentants de la nation, Etat, collectivités locales...

À l'occasion du centenaire de leur édification, le Département de la Creuse a souhaité mettre en avant ces lieux de mémoire (diversité, histoire, architecture, symbolique...) au travers de cette publication. Fruit d'un travail de terrain ayant permis de recenser et d'analyser 272 monuments sur

notre territoire, mais également d'un travail documentaire de recherches, d'études et de synthèse, cet ouvrage s'attache à dégager des typologies, offrir des clés de lecture mais également présenter les spécificités creusoises.

Richement illustré de photographies et de croquis, cet ouvrage de 48 pages permettra au lecteur de découvrir ou redécouvrir cette trace d'un passé poignant et d'une histoire collective faite de destins individuels.

Une exposition itinérante composée de 25 panneaux et reprenant les éléments de la publication sera disponible en prêt gratuit à partir de janvier 2022.

**Edition Patrimoine de la Creuse**

**Collection « Chemin Faisant »**

**Tarif : 8 euros – Sortie début 2022**

## ( LIBRE EXPRESSION )

### GRUPE D'UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

## Pour une ruralité vivante et soutenue



En cette fin d'année 2021, la fracture entre zones urbaines et zones rurales est revenue sur le devant de la scène avec la hausse du prix des énergies. Face à cette situation, le Département endosse plus que jamais son rôle d'amortisseur social et d'animateur des solidarités locales. Mais il ne pourra pas, à lui seul, endiguer l'ensemble des

conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Les acteurs du territoire ne pourront pas durablement inverser la tendance sans un soutien fort et inconditionnel de l'État. Accès aux soins, soutien au monde agricole, mobilités, soutien à l'investissement économique, face à l'envie de campagne grandissante de nos concitoyens, nous attendons des choix politiques structurants pour ne pas cantonner la ruralité au rôle de territoire de repli sanitaire pour les aires urbaines. La question de l'attractivité mais aussi de l'image de nos territoires ruraux doivent faire l'objet d'une réflexion politique transversale, car l'embellie économique annoncée pour les prochains mois et la baisse historique des chiffres du chômage à l'échelle nationale ne peuvent pas faire oublier les difficultés que rencontrent les entrepreneurs et les collectivités pour recruter en zone rurale. La reprise économique doit donc s'accompagner d'investissements pour l'avenir de nos territoires ruraux qui représentent l'immense majorité des communes en France (88 %) et un tiers de la population selon l'INSEE.

La majorité compte bien faire entendre les préoccupations de la ruralité lors des prochaines échéances électorales. La Creuse est un territoire vivant et créatif, voilà le message que nous voulons porter !

**Nicolas SIMONNET**

*Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants*

### GRUPE DE LA GAUCHE

## Un mandat pour rien ?



A la lecture des dossiers de notre plénière du 17 septembre, notre groupe a été saisi de vertige, celui qu'on ressent parfois devant un grand vide ! Cette première séance de mandature augure mal de la suite. Il est vrai que la majorité venait seulement d'organiser un « séminaire » de rentrée pour construire son « projet départemental » : trois mois après les élections où logiquement ce projet aurait dû être présenté !

Inutile de revenir sur l'absence de vision pour une « Creuse ambitieuse », habillée seulement par de savants plans de communication.

Mais nous ne pouvons pas accepter qu'il ne se passe rien de concret pendant sept ans, qu'on se limite à expédier au jour le jour les « affaires courantes ». Sinon, la population dégringolera encore, nos jeunes continueront à aller chercher l'avenir ailleurs, les professionnels de santé se feront dramatiquement de plus en plus rares... Et le Conseil départemental continuera à jouer en « défensive », par exemple en constatant brusquement comme à Crocq que son bâtiment doit être fermé immédiatement.

Le Conseil départemental est bien à rebâtir en urgence ; depuis plusieurs années, il n'est plus un acteur reconnu du développement de ce département. Il n'anticipe pas, court derrière ce qui peut faire parler de lui, critique l'Etat et la Région... Pourtant, l'ouverture d'un nouveau mandat aurait dû être l'occasion d'oser pour ne pas décrocher. Avec des actions fortes en direction de la jeunesse, avec un nouveau modèle de développement et d'accueil pensé en symbiose et non en défiance avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Il n'est jamais trop tard. Mais nous avons déjà la désagréable impression que « la messe est dite ».

**Jean-Luc LÉGER**

*Président du Groupe de la Gauche*

la CREUSE  
le Département

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ\*

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS ACCOMPAGNE POUR VOUS  
INSTALLER OU CONFORTER VOTRE ACTIVITÉ EN CREUSE

# AVEC LE PLAN SANTÉ, DITES... 23 !

\*MÉDECIN, INFIRMIER, DENTISTE, KINÉSITHÉRAPEUTE,  
ORTHOPHONISTE, ORTHOPTISTE : LIBÉRAUX

Des  
AIDES

ÉTUDES

FORMATION

INVESTISSEMENT  
IMMOBILIER

INVESTISSEMENT  
MATÉRIEL

DÉVELOPPEMENT  
E-SANTÉ

+D'INFOS

WWW.CREUSE.FR

> 05 44 30 23 91

> sante23@creuse.fr